

Membres présents : Laurence, Fifi, Christelle, Fanny, Romain, Marie G., Pierre, Eric.

Membres excusés : Cédric C., Cédric S., Marie Q., Alicia, Justine, David.

Invités : Maxime, Paul.

Heure de début : 20h15

Heure de fin : 22h10

Ordre du jour :

- ✓ Point financier
- ✓ Bilan de la réouverture du mur
- ✓ Sortie raquettes
- ✓ Séjour escalade du printemps
- ✓ Réunion d'encadrement
- ✓ Retour sur les compétitions
- ✓ Points divers
- ✓ Communication
- ✓ Prochaine réunion Codir

I- Point financier

II- Réouverture du mur

Forte affluence de bénévoles le vendredi soir pour le démontage du mur. Et l'aide de certains ouvreurs du club pendant le week-end a été très appréciée par Manon et Kevin.

Malgré quelques petites points à terminer, dans son ensemble, le mur est assez équilibré. Les voies proposent des mouvements variés permettant une bonne progression.

III-Sortie raquette

A- Sortie raquette de février

La sortie raquette prévue en février a été annulée.

Cette dernière sera peut-être reprogrammée. A suivre.

B- Sortie raquette de mars

Concernant la sortie raquette du mois de mars, Marion Tapia a fait une demande d'adhésion montagne en vue de participer à ladite sortie.

Au vu du fait que la licence montagne ne lui permettra pas d'avoir accès au mur (en dehors des vacances) et donc qu'elle ne prendra pas de place de quelqu'un sur le mur, les membres du CoDir sont d'accord pour valider, à titre très exceptionnel, la demande d'adhésion de Marion Tapia pour une licence montagne.

IV- Séjour escalade du printemps

A- Sortie grandes-voies

Le Doodle qui a été créé pour l'évènement, permettant aux encadrants potentiels de participer à l'évènement, n'a été que peu fructueux.

Pierre propose que le projet soit engagé de manière à ce que les adhérents se mobilisent.

A cet effet, le weekend de l'Ascension a été retenu comme date. Le guide professionnel Fred Chose serait engagé pour l'occasion.

Le site de Riglos en Espagne a été validé par les membres du CoDir. Comme le souligne Maxime, le site est assez exigeant physiquement. Cependant, en communiquant sur ce point en avance, on devrait éviter certaines déconvenues. L'hébergement pourra se faire en camping.

Les dates des sessions de préparation seront communiquées dans les semaines à venir.

B- Sortie famille

Le nombre d'initiateurs sera déterminant pour cette sortie, un professionnel pourra être engagé pour cet évènement.

En ce sens, le 2 juin et le 23 juin seront proposés aux encadrants via un Doodle. Suivant les disponibilités de ces derniers, la date sera déterminée.

V- Retour sur les compétitions

A- Barbezieux le 21 janvier

5 participants : Margot, Ninon, Gaël, Lilian, Maël

Des voies de difficulté et des voies de Bloc au programme

Lilian remporte la compétition chez les Poussins, Gaël fait de même chez les Benjamins

B- Championnat de Gironde de Blocs (Villenave d'Ornon) – 28 janvier

12 participants en grimpe (Bravos à tous) et CINQ JUGES (Fanny, David, Paul, Philippe B, Philippe B)

Quelques Podiums :

- Lilian gagne la compétition Poussins et est champion de Gironde de cette catégorie
- Sa sœur Marie Laure en fait de même chez les Cadettes
- Maël finit 3^{ème} de Gironde chez les benjamins
- Rémi 2^{ème} de la compétition et 2^{ème} de Gironde
- Chez les cadets : Angel 2^{ème} et William 3^{ème} (de la compétition et du département)
- Céline 2^{ème} chez les séniors dames

A noter également les participations de

- Chez les benjamines : Margot 7^{ème}, Ninon 10^{ème}
- Chez les minimes filles : Emma 7^{ème}
- Chez les Séniors Hommes : Florian B 5^{ème}, Florian A 14^{ème}

C- Championnat Nouvelle Aquitaine de Blocs (Bayonne)

La Fédération impose qu'il y ait pour 3 compétiteurs inscrits à une compétition officielle, un juge. Sans quoi, une amende de 100€ est réclamée au club concerné.

Philippe V. s'est proposé comme juge. Suite à une défaillance du site de la Fédération, Pierre n'a pas pu inscrire Philippe sur le site de la Fédération comme l'exige la procédure. Il en a cependant informé par mail la Fédération. Cependant, une amende de

100€ a bien été ponctionnée sur les comptes de l'association.

Actuellement Pierre est en pour-parler avec la Fédération pour récupérer cette somme indument prélevée.

Côté compétition : Marie Laure se qualifie pour la finale des championnats de France Cadettes en terminant 6ème

Ce fut plus dur chez les cadets, William (26ème) et Angel (30ème)

Rémi a déclaré forfait chez les minimes (maladie)

D- Interclubs de Cestas le 27 janvier

Parempuyre Vertical était représenté le matin par 9 jeunes grimpeurs (2 équipes) et 3 ados l'après-midi.

Merci à Laurence et Christelle d'avoir été les référentes le matin (Laurence) et l'après-midi (Christelle)

E- Pfungstadt

Kévin et Manon vont s'inscrire à cette compétition qui se tiendra courant mars à Pfungstadt en Allemagne. Cette dernière regroupe les meilleurs bloqueurs mondiaux.

Lors de leur participation à l'évènement, ces derniers porteront les couleurs de notre Association.

VI-Points divers

A- Retour sur l'AG de Gironde

Marie G. était présente à l'Assemblée Générale du Comité FFME Nouvelle Aquitaine en tant que représentante de l'Association.

En quelques points, voici les thèmes abordés lors de cette A.G.:

- Un point sur la sécurité a été fait en début de réunion.
- Le site de la Salamandre à coté de Frontenac devrait être rééquipé prochainement.
- La salle Climb'up, à Mérignac doit ouvrir dans les semaines à venir.
- Il y a un nouveau SAE qui a ouvert à Lacanau.
- L'idée de mettre en place une Commission en charge de l'organisation des compétitions a été avancée.
- Une réflexion doit être menée sur comment accompagner les jeunes compétiteurs.
- Le point des Interclubs a été abordé. Un problème de communication a été soulevé, Libourne s'est positionné pour le 24 avril 2018.
- Les clubs qui sont en capacité de faire passer les passeports à leurs adhérents, devront ouvrir ces sessions aux autres clubs. Aucune règle ne précise les modalités d'ouverture de ces sessions. Le sujet sera rediscuté ultérieurement en réunion du CoDir.
- La compétition régionale de difficulté se tiendra le 5 & 6 mai.
- En janvier 2019, se tiendront les compétitions de bloc, de difficulté + Ginko.
- La part Départementale de la Licence FFME 2019 restera inchangée.
- Le point de sponsoring participatif est semble-t-il en stand-by.

B- Réunion d'encadrement

La réunion s'est déroulée en présence de Kévin, qui a donné le tempo.

Un retour plutôt positif sur ce point. A renouveler.

C- Armoire à matériel

Fifi a procédé à quelques modifications/réparations sur les armoires à matériel du G2.

D- Rangement des tapis, des cordes – délimitation de l'espace escalade

Le rangement des tapis en 2 tas à même le sol semble contenter tout le monde.

La corde située sur R9, en dessous du toit, doit être maintenue en place pour les besoins du collège.

Sur les créneaux du Mercredi et du Samedi, les barrières de délimitation sont à mettre en place afin de maintenir l'espace de sécurité nécessaire à une bonne pratique du mur (ligne blanche).

E- Les Tookets

Les associations qui ont un compte en banque au Crédit Agricole peuvent bénéficier du principe de Tookets. Chaque transaction financière effectuée pour un client de l'enseigne bancaire rapporte des Tookets. Ces derniers peuvent être reversés sous forme de pécules financiers à des associations.

Pour info : 100 Tookets = 1€

F- Recherche de revenus pour l'asso.

Pierre rappelle que les subventions risquent de baisser, voire disparaître dans les années qui viennent. Il est donc nécessaire de trouver d'autres sources de revenu pour l'association.

Une piste pourrait être de proposer des stages payants, aux adhérents et non-adhérents.

G- Escalader autrement

Marie doit recontacter l'ADAPEI33 de Blanquefort pour finaliser l'évènement prévu le 18 mars.

H- Formations

Marie va suivre 2 formations en mars sur le handicap, formations organisées par le CDOS.

VII-Communication

VIII- Prochaine réunion du Codir

La prochaine réunion du CoDir se tiendra le jeudi 8 mars 2018 à 20h.

Rappel : les réunions du CODIR sont ouvertes aux adhérents. Si vous souhaitez y participer, faites vous connaître au plus tard la veille de la réunion.